

TMJ.-  
REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N° 88-497 du 12 Décembre 1988

portant approbation du budget Prévisionnel de la Société Nationale d'Assurances et de Réassurance (SONAR) pour l'exercice 1988.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU  
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée ;
- VU la Loi N° 62-24 du 17 Juillet 1962 portant réglementation des Organismes de toutes natures et des opérations d'Assurances ;
- VU la Loi N° 88-005 du 26 Avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des Entreprises Publiques et Semi-Publiques ;
- VU le décret N° 84-176 du 19 Août 1984 portant approbation des Statuts de la Société Nationale d'Assurances et de Réassurance (S.O.N.A.R.) ;
- VU le décret N° 88-315 du 29 Juillet 1988 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- SUR proposition du Ministre des Finances ;
- LE Comité Permanent du Conseil Exécutif National en sa séance du 16 Novembre 1988

DECRETE :

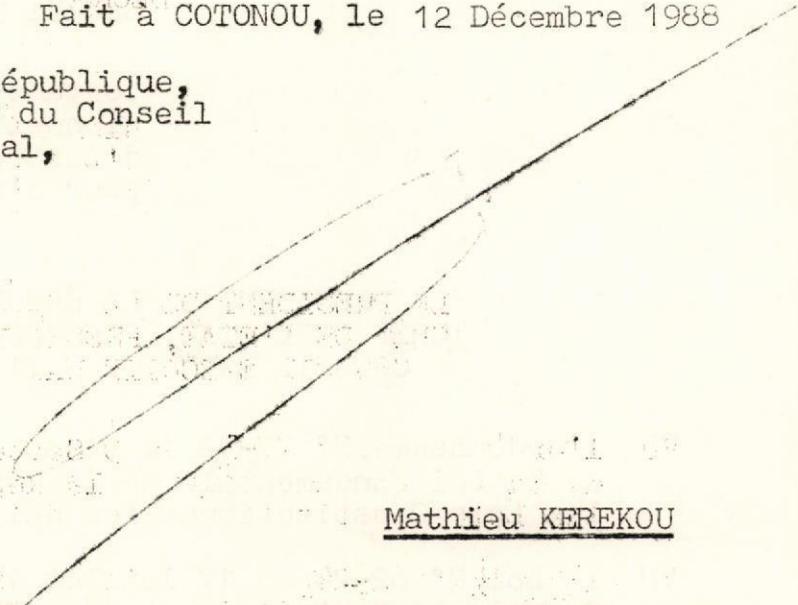
Article 1er.- Est approuvé le Budget Prévisionnel de la Société Nationale d'Assurances et de Réassurance (S.O.N.A.R.) pour l'Exercice 1988, tel qu'il figure en annexe du présent décret.

.../...

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 12 Décembre 1988

par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Président du Conseil  
Exécutif National,



Mathieu KEREKOU

Le Ministre de la Justice,  
Chargé de l'Inspection des  
Entreprises Publiques et  
Semi-Publiques,

Le Ministre des Finances

Edouard ZODEHOUGAN  
Ministre intérimaire

Edouard ZODEHOUGAN  
Ministre intérimaire

Ampliations : PR 8 SA/CC/PRPB 4 CP/ANR 4 CPC 4 PPC 2 MF 8 autres  
Ministères 13 SGCEN 4 SPD 1 DPE-DLC-INSAE 3 BCP 1 IGE et ses  
Sections 3 DB-DCF-DSDV-DTCP-DI 12 DCCT-Gde Chanc. 1 SONAR 8  
CCIB 1 JORPB 1.-